

## Le portrait:

## Jean-François Perregaux



Les contacts avec mes collègues et nos partenaires cantonaux ou suisses ont toujours été respectueux et conviviaux même si nous n'étions pas toujours d'accord. Je tiens ici, au terme de ma carrière professionnelle, à les remercier chaleureusement !



*Directeur adjoint à la Fondation vaudoise de probation (assistant social entre 1984 et 1990 – Adjoint de direction de 1991 à 1999 – Directeur adjoint de 2000 à 2020).*

### **Pourquoi avez-vous choisi ce domaine d'activité ?**

Depuis toujours j'ai été sensibilisé aux problèmes que pouvaient rencontrer les gens que je côtoyais. Rapidement, le besoin d'écouter, de soutenir et d'aider autrui s'est fait sentir. C'est donc naturellement que j'ai suivi une formation d'assistant social au début des années 80 à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. Durant mon cursus, j'ai eu la chance de suivre un cours de droit pénal dispensé avec enthousiasme par une ancienne directrice de la probation vaudoise.

A la fin de ma formation, j'ai eu l'opportunité d'être engagé comme assistant social à la probation du canton de Vaud, alors appelée Société vaudoise de patronage. Outre l'intérêt

pour le domaine pénal et social, ce travail m'offrait la possibilité d'acquérir des connaissances en matière de gestion financière à travers l'aide sociale vaudoise en faveur de notre clientèle.

En effet, la probation du canton de Vaud était un des rares cantons à octroyer et gérer ce type de prestations. J'ai toujours défendu et considéré qu'il s'agissait d'un instrument important pour faciliter la réinsertion. Malheureusement, pour des raisons politiques, cette compétence nous a été partiellement retirée en 2019 après 50 ans.

## “un visage pour prosaj ”



### *Quelle était votre vision au moment de votre engagement ?*

Nos probationnaires devaient être accueillis avec respect en empathie et les collaborateurs disposaient de temps bien suffisant pour mener à bien les entretiens sociaux. Si au moment de quitter mes fonctions, « respect et empathie » avaient perduré, malheureusement le temps à disposition pour les entretiens s’est très fortement réduit au profit de la partie contrôles et surveillance, ainsi que de charges administratives contraignantes.

### *De quelle manière votre regard s’est-il modifié au fil du temps ?*

Mon regard ne s’est pas modifié au fil des années, mettant au centre de l’action de la Fondation vaudoise de probation la relation probationnaire – agent de probation. Toutefois, au vu de l’évolution de notre société et avec elle le type et la gravité des délits, j’ai compris qu’il était nécessaire d’intégrer et d’examiner la question de la dangerosité, de la surveillance et des contrôles serrés dans les prises en charge.

### *Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous ?*

Je souhaiterais que les services de probation ne soient plus les « parents pauvres » du système pénitentiaire, et qu’ils puissent non seulement assurer la surveillance et les contrôles, mais également avoir le temps nécessaire pour des suivis et accompagnements de qualité, gage d’une bonne (ré)insertion socio-professionnelle visant à diminuer le risque de récidive.

### *A votre avis, quels sont les points forts et faibles du système pénitentiaire Suisse ?*

Notre système politique fédéraliste permet aux cantons d’avoir une certaine indépen-

dance dans la gestion de leur organisation pénitentiaire. Toutefois, notre pays est régi par trois concordats sur l’exécution des peines afin de mieux coordonner les actions de chaque canton. Ce modèle a fait ses preuves notamment en terme de proximité entre les services de probation et leur autorités pénitentiaires cantonales, la consultation entre les divers instances cantonales professionnelles fédérales ralentit les prises de décision.

### *Comment vous ressentez-vous en dehors de votre travail ?*

J’ai la chance d’avoir un entourage familial et amical totalement « hors milieu pénitentiaire », ce qui m’a permis facilement de faire la coupure entre vie professionnelle et privée. Mes loisirs sont principalement les plaisirs de la table, les balades en montagne, le ski en hiver, sans oublier les rencontres avec les amis.

### *Faites-nous une confidence ou racontez-nous un scoop ...*

Confidence ou scoop ... ? En 35 ans d’activité, chaque matin c’est avec joie et enthousiasme que je me suis rendu au travail. Les contacts avec mes collègues et nos partenaires cantonaux ou suisses ont toujours été respectueux et conviviaux même si nous n’étions pas toujours d’accord. Je tiens ici, au terme de ma carrière professionnelle, à les remercier chaleureusement.

### *Pour conclure, une anecdote ?*

Il s’agit d’une anecdote d’un autre temps ... datant de plus de trente ans ! Une de nos probationnaires dont j’assurais le suivi, ayant obtenu mystérieusement la date de mon anniversaire, avait mandaté un taxi et son chauffeur pour m’apporter un cadeau directement à la réception de notre fondation.

## “un visage pour prosaj ”



### *Remerciements*

Jean-François Perregaux a pendant toute sa carrière professionnelle été très engagé sur le plan associatif pour défendre l'action sociale dans la justice. A cet effet, il a été membre suisse de l'association européenne pour le travail social dans la justice (AETSJ), puis au comité de Prosaj pendant 10 ans.

Il reste engagé à subvenir au besoin des plus démunis par le maintien d'une activité pro sociale à travers son siège de Président de la Fondation Bartimée à Grandson, institution pour personnes souffrant d'addiction.

En le remerciant pour tout le travail accompli, nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.

*François Grivat, Directeur  
Fondation vaudoise de probation (FVP)*

*Julien Maret, Président prosaj*